



Le 12 octobre 2017

AFFICHAGE

En vertu de l'application de l'article L2121-10
du Code Général des Collectivités Territoriales

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous informer qu'une séance du Conseil Municipal se tiendra le :

Jeudi 19 octobre 2017 à 20h

Salle du Conseil Municipal

ECHANGES AVEC Mr ALAIN BELLONI, PRESIDENT DU SMICTOM (Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères)

INFORMATIONS DIVERSES

INTERCOMMUNALITE

DECISIONS FINANCIERES prises par Madame le Maire

ORDRE DU JOUR

1. Modification du tableau des effectifs de la Commune au 1^{er} novembre 2017
2. Adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la FPT du Loiret
3. Avis sur l'ouverture dominicale d'un commerce de détail - Année 2018
4. Avis sur l'adhésion des communes de Montereau et de St Germain des Prés au Syndicat pour la gestion de la fourrière animale
5. Avis sur l'adhésion du Syndicat pour la gestion de la fourrière animale au Centre de Gestion de la FPT du Loiret
6. Convention de gestion et d'entretien de rétablissement de voirie sur ouvrage d'art entre la Commune et l'APPR suite à la construction de l'A77
7. Convention de servitude entre le SDIS du Loiret et la Commune pour le passage d'une canalisation d'eau pluviale : autorisation faite au maire de conclure et d'authentifier l'acte administratif
8. Convention de servitude entre le SDIS du Loiret et la Commune pour le passage d'une canalisation d'eau pluviale : délégation de signature au 1^{er} adjoint au maire
9. Convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service pour l'ALSH périscolaire avec la CAF du Loiret

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Eliane COGNOT